



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FORMIGUÈRES

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 août 2026

Madame, Monsieur,

En application des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal de la Commune de FORMIGUÈRES se réunira dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville le :

LUNDI 31 AOÛT 2026 à 20H00

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance.

Il est rappelé que le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que si le quorum est atteint, à savoir plus de la moitié des membres présents, les procurations n'entrant pas dans le décompte.

Un élu ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
M. VAILLS Serge



ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation du/de la Secrétaire de séance
- ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2026

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

- INFORMATION RELATIVE AU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027 ET À LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES AGENTS

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUES

- 1- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE

COMMANDE PUBLIQUE

- 2- AVENANT N°1 AU MARCHE RELATIF A LA CRÉATION D'UN ESPACE DE LOISIR SPORTIF INTERGÉNÉRATIONNEL
- 3- FIXATION DES TARIFS DES REPAS ET DES ARTICLES DE VENTE POUR LES FESTIVITÉS DE LA MÉDIÉVALE

URBANISME

- 4- APPROBATION DE LA SUPPRESSION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°6 DU PLU
- 5- APPROBATION D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ENEDIS ET AUTORISATION DE SIGNATURE DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE (CARRER DE LAS CLOSES)